

De l'encre et du papier 15/12/12 pour les vœux de fin d'année



MICHEL WINOCK
HISTORIEN

Chaque matin, ma boîte aux lettres déborde. Factures d'électricité ou de téléphone, quittances de loyer, publicités sous enveloppe, appels à l'aide de la Croix-Rouge, du Secours catholique, des Restaurants du cœur, avis d'impôts, relevés bancaires... J'en passe, mais à peu près jamais ou très rarement une vraie lettre manuscrite, la missive d'un ami éloigné, d'un ancien élève, d'un compagnon des bons et des mauvais jours... Tous ceux-là communiquent désormais par téléphone mobile, textos, courriels, quand ce n'est pas ce morse déchainé du nom de Twitter. La bonne lettre d'autrefois, qu'on attendait le cœur ardent, inquiet, désespéré si rien n'arrivait ou fou de joie si l'écriture de l'être cher apparaissait sur l'enveloppe, c'est fini ! Les SMS ont éteint les impatiences sentimentales !

Je me faisais cette réflexion en lisant les « Lettres choisies » d'André Malraux récemment publiées par Gallimard. Que d'enchantements nous avons pu éprouver en lisant les correspondances d'écrivains, qui révèlent souvent mieux que leurs œuvres leur personnalité, une

**Mieux que
leurs œuvres,
les lettres
d'écrivains
révèlent leur
personnalité...**

spontanéité inattendue, des faces cachées de leurs talents. Dans une lettre à Roger Martin du Gard, Malraux déclare : « Rien ne me paraît épistolaire, je crois, sauf les idées, les choses d'ordre pratique et les éléments farfelus de la vie. » Cela fait déjà un beau programme.

Dans un autre genre, celui des sentiments, M^{me} de Sévigné aura été un modèle accompli d'art épistolaire. « Je reçois vos lettres, comme vous avez reçu ma bague, écrit-elle à sa chère fille M^{me} de Grignan ; je fonds en larmes en les lisant ; il me semble que mon cœur veuille se fendre par la moitié ; on croirait que vous m'écrivez des injures, ou que vous êtes malade, ou qu'il vous est arrivé quelque accident, et c'est tout le contraire ; vous m'aimez, ma chère enfant, et vous me le dites d'une

manière que je ne puis soutenir sans des pleurs en abondance. »

Et que dire de la correspondance de Voltaire, de M^{me} de Staël, de George Sand ou de Gustave Flaubert ? L'auteur de « Madame Bovary », qui, sur ses manuscrits, mettait plusieurs heures pour figurer une phrase, adresse des lettres magnifiques, cocasses, furibardes, qu'il rédige au courant de sa plume d'oie complètement libérée ! Sans ces lettres, il est douteux que nous saurions qui était vraiment ce romancier adepte de l'« impersonnalité ».

Le XX^e siècle, jusqu'à l'avènement de la révolution électronique et numérique, nous a laissé, lui aussi, ces traces d'émotion, ces pensées intimes, ces épanchements qu'on ne trouve nulle part ailleurs que dans les correspondances. Simone de Beauvoir, qui passe pour une personne bien froide, cérébrale au possible, n'écrit-elle pas ces Lettres à Nelson Algren, si pleines d'ingénuité, d'affection et de mélancolie : « Mon chéri, il pleut affreusement ce matin [mais] votre lettre si gaie et si chaleureuse a pulvérisé toute tristesse, j'ai senti votre chaleur autour de moi. »

Je fais l'aveu d'un faible particulier pour les « Lettres à une amie » que Georges Clemenceau, retraité des tranchées et des conférences de la paix, a écrites, presque chaque jour, à Marguerite Baldensperger, de 1923 à 1929. Retiré à Saint-Vincent-sur-Jard, en Vendée, alors que sa correspondante vit en Alsace, le vieux Tigre, qui commence une ultime carrière amoureuse à 82 ans, donne les preuves d'une tendresse qu'il avait toujours eu soin de masquer sous l'ironie, les sarcasmes et son goût de l'affrontement verbal, quand ce n'était pas le duel à l'épée ou au pistolet. Ces lettres font partie de ces archives, longtemps secrètes, qui restituent au Père la Victoire, qui fut aussi le « premier flic de France », une humanité et une jeunesse d'esprit qui auraient étonné Raymond Poincaré ou Joseph Caillaux. « Je compte comme vous les semaines et les jours. Août penche sur son déclin. Le prochain mois nous verra réunis. Hier soir, après dîner, je suis allé sur mon banc de quart dire à la mer que je vous attendais. »

Allez ! pour les souhaits de bonne année, c'est promis, n'est-ce pas, nous prendrons de l'encre et du papier !

Celui qui signe doit donner son identité

LE BOUSCAT (33)
Le fonctionnaire avait exclu un enfant de la crèche, sans signer un document. La commune est condamnée

3/12/12

Les lois de 1979 et de 2000, relatives aux relations entre l'administration et le public, imposent, entre autres, diverses obligations aux fonctionnaires des collectivités territoriales en position de responsabilité. Deux d'entre elles sont impératives : les décisions doivent être motivées, et l'identité et la qualité de ceux qui les signent apparaître distinctement. Des exigences totalement perdues de vue le 5 mars 2010 par le directeur général des services du Bouscat, dans l'agglomération bordelaise.

Ce jour-là, il a exclu un enfant de la crèche municipale La Chenille verte en apposant un paraphe illisi-

ble sur un document où n'apparaissent ni son nom ni son prénom, mais seulement la mention : « Pour le maire et pour ordre, le directeur général des services. » Les raisons ayant motivé cette décision n'étaient pas explicitées. Ce double oubli a valu à la ville du Bouscat d'être condamnée en octobre par le tribunal administratif de Bordeaux à verser 500 euros à la mère du petit garçon.

Altercation avec la directrice

La juridiction ne met pas en doute le bien-fondé de l'exclusion. L'encre du contrat passé entre les parents du garçon et la directrice de l'établissement avait à peine séché que la crèche était le théâtre d'une violente altercation. Le 5 mars 2010, devant plusieurs membres du personnel, le père avait violemment pris à partie la directrice, la menaçant même de mort. Un comportement qui ne pouvait pas rester impuni.

Suffisamment graves, les faits jus-

tifiaient la prise d'une telle mesure. Mais la mère de famille aurait dû être informée par écrit du motif justifiant la mise à l'index de son fils. Selon la loi, seule une « situation d'urgence absolue » peut exonérer une commune de son obligation de motivation. L'agression verbale survenue à l'intérieur de la crèche ne revêtait pas un caractère exceptionnel. La mère a été indûment privée du droit de se défendre et de tenter de convaincre la ville de faire machine arrière.

La jeune femme, qui réclamait initialement 35 000 euros à la commune, n'en a obtenu que 500. La ville du Bouscat n'écope certes que d'une condamnation de principe. Mais elle devrait être abondamment commentée au sein de la fonction publique territoriale. Dans nombre de collectivités, toutes les décisions prises ne sont pas forcément motivées. Et il arrive que les gribouillis indéchiffrables qui rendent impossi-



Le comportement violent du père du petit garçon avait motivé la décision. ARCH. T. D. W. / SO

ble l'identification de leurs auteurs soient encore de saison.

Dominique Richard

Record pour un manuscrit de Napoléon

Le dernier manuscrit de Napoléon I^{er} encore en mains privées, ^{3/12/12} un « Essai sur la fortification de campagne » dicté à Sainte-Hélène, a atteint hier le record mondial pour un document de l'Empereur. Il a été acquis pour 375 000 € par le musée des Lettres et Manuscrits.